

toliques. Sur leur passage on songeait naturellement à Jésus-Christ et aux apôtres lorsqu'ils parcouraient la Judée et la Galilée.

Poussé par des motifs analogues, Saint François fonda l'Ordre des « Pauvres Dames » avec Sainte Claire d'Assise, possédant à fond l'esprit de son Séraphique Père, esprit qu'elle ne tarda pas à faire entièrement passer dans l'âme de ses filles dont le nombre alla sans cesse en se développant parallèlement au premier Ordre.

Mais restait encore toute l'autre partie de la société, la plus grande et la plus intéressante, dans laquelle le relâchement, provoqué par le passage des Musulmans, faisait d'atroces ravages dans les esprits et dans les mœurs.

Que pouvait-on bien opposer pour arrêter cette boue sans cesse envahissante? C'est alors que Saint François eut l'idée de créer un troisième Ordre dont les membres vivraient au milieu du monde où ils pratiqueraient intégralement les préceptes évangéliques, vivant la vie chrétienne dans toute sa pureté. Ce troisième Ordre ainsi constitué parviendrait à arrêter ce torrent d'iniquité, d'injustice et d'immoralité qui renversait tout sur son passage.

La restauration de la piété dans les masses fut donc la première pensée qui porta Saint François à établir le Tiers-Ordre.

François d'Assise avait approfondi ce mal initial des âmes qui consistait à croire qu'on ne pouvait pratiquer la vraie piété en dehors des communautés religieuses, c'est pourquoi, il présenta aux foules qui se pressaient autour de lui la Règle du Tiers-Ordre approuvée par l'Église. Il montra à son siècle trop porté à méconnaître les relations qui existent entre le Créateur et la créature qu'il pouvait servir Dieu dans tous les états de vie, dès que cet état de vie n'était point contraire aux préceptes divins. L'homme, par conséquent, pouvait pratiquer intégralement la piété tout aussi bien dans le monde, le commerce et dans les liens du mariage que derrière les murailles du cloître. Le Christ n'avait-il pas donné sa loi à tout le monde?

Cette voix éloquente fut écoutée, des âmes généreuses se levèrent de toutes parts, et les Tertiaires devinrent ces légions valeureuses avec lesquelles durent compter les ennemis de la croix du Christ.

La seconde raison qui porta François d'Assise à fonder son troisième Ordre fut la nécessité d'un vrai mysticisme reposant sur les bases solides de l'Évangile, de la théologie et de la morale chrétienne. Les Musulmans n'étaient plus là, il est vrai, mais n'avaient-ils pas